



# Conseil de sécurité

Soixante et unième année

**5441**<sup>e</sup> séance

Vendredi 19 mai 2006, à 10 heures  
New York

*Provisoire*

---

|                    |                                                         |                                 |
|--------------------|---------------------------------------------------------|---------------------------------|
| <i>Président :</i> | M. Ikouebe .....                                        | (Congo)                         |
| <i>Membres :</i>   | Argentine .....                                         | M. D'Alotto                     |
|                    | Chine .....                                             | M. Zhang Yishan                 |
|                    | Danemark .....                                          | M <sup>me</sup> Løj             |
|                    | États-Unis d'Amérique .....                             | M <sup>me</sup> Wolcott Sanders |
|                    | Fédération de Russie .....                              | M. Dolgov                       |
|                    | France .....                                            | M. de La Sablière               |
|                    | Ghana .....                                             | Nana Effah-Apenteng             |
|                    | Grèce .....                                             | M. Vassilakis                   |
|                    | Japon .....                                             | M. Kitaoka                      |
|                    | Pérou .....                                             | M <sup>me</sup> Tincopa         |
|                    | Qatar .....                                             | M. Al-Nasser                    |
|                    | République-Unie de Tanzanie .....                       | M. Manongi                      |
|                    | Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ... | M. Whineray                     |
|                    | Slovaquie .....                                         | M. Burian                       |

## Ordre du jour

La situation au Tchad et au Soudan.

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.

06-35454 (F)



*La séance est ouverte à 10 h 10.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Tchad et au Soudan**

**Le Président** : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu du représentant du Tchad une lettre dans laquelle il demande à être invité à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ce représentant à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

*Sur l'invitation du Président, M. Ahmat Ibrahim (Tchad) prend place à la table du Conseil.*

**Le Président** : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, au titre de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire M. Jan Egeland, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

*Il en est ainsi décidé.*

J'invite M. Egeland à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil entendra un exposé de M. Jan Egeland, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence. Je lui donne maintenant la parole.

**M. Egeland (parle en anglais)** : Merci beaucoup, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de faire un exposé au Conseil sur la visite que j'ai faite au Soudan et au Tchad entre le 6 et le 11 mai.

Ce que j'ai vu au Darfour et dans la partie orientale du Tchad m'a fait comprendre quels étaient les véritables enjeux. Les semaines qui viennent seront vraiment décisives pour les millions de personnes qui vivent dans cette région. Avec la signature de l'Accord de paix sur le Darfour la veille de mon arrivée au

Soudan, on peut enfin espérer voir un retournement de la situation. Mais on court aussi le risque d'être entraînés dans une spirale qui exposerait des millions d'êtres humains à de nouveaux dangers. Ne pas instaurer la paix serait catastrophique. Si la violence et les attaques s'intensifiaient, l'opération humanitaire ne pourrait pas se poursuivre et les travailleurs humanitaires devraient se retirer. Les taux de malnutrition et de mortalité se multiplieraient à nouveau – dans certaines régions, en l'espace de quelques semaines, et non pas de quelques mois.

Compte tenu des enjeux, nous aurons tous des regrets si nous ne faisons pas maintenant tout notre possible pour réaliser les objectifs immédiats sur lesquels nous nous sommes tous mis d'accord : mettre en œuvre l'accord de paix et obtenir l'adhésion de ceux qui ne l'ont pas signé; renforcer immédiatement et considérablement la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS); prendre des mesures concrètes pour accélérer la transition vers une opération des Nations Unies et veiller à ce que les secours humanitaires destinés à plus de 3 millions de personnes soient assurés et financés.

L'alternative à la paix et à la réconciliation, c'est ce que j'ai vu à Gereida, dans le Darfour-Sud : des déplacements massifs, une violence constante et des attaques contre les civils, et quelques organismes humanitaires s'efforçant avec peine de fournir des secours à une population de plus en plus nombreuse. Le nombre de personnes déplacées à Gereida a triplé ces quatre derniers mois. Elles seraient à l'heure actuelle entre 100 000 et 120 000. Je me suis entretenu avec des personnes déplacées nouvellement arrivées qui m'ont décrit en termes poignants les attaques lancées contre leurs villages par des forces et des milices gouvernementales 12 jours seulement avant ma visite. En fait, le 14 mai, après mon départ, une milice armée a attaqué un autre village au sud-ouest de Gereida, ce que la MUAS a confirmé. Nous continuons de recevoir presque quotidiennement des rapports faisant état d'attaques contre des villages dans d'autres parties du Darfour.

Étant donné qu'un nombre croissant de personnes arrivent à Gereida sans rien ou pratiquement rien pour survivre, la communauté humanitaire est à peine en mesure de répondre aux nouveaux besoins et est confrontée à des problèmes constants d'accès. La route principale de Nyala a dû être interdite pour de longues périodes, et les pouvoirs publics locaux ont empêché

les livraisons de carburant pour les puits tubés et les pompes à eau. Néanmoins, le Comité international de la Croix-Rouge, Oxfam et une autre organisation non gouvernementale (ONG), ZOA, arrivent à fournir des aliments, de l'eau et autres secours, et le Programme alimentaire mondial (PAM) et deux autres ONG prévoient de commencer des opérations au cours des semaines qui viennent.

Il était trop tôt pour pouvoir dire quels seraient les effets de l'accord de paix sur le terrain. Les représentants locaux de l'Armée de libération du Soudan (ALS) auxquels j'ai parlé à Gereida, et qui font partie de la faction MINAWI, m'ont dit qu'ils acceptaient l'accord de paix, en dépit de quelques réserves. De hauts responsables du Gouvernement avec lesquels je me suis entretenu semblaient totalement déterminés à mettre en œuvre l'accord de paix et impatientes de tourner la page.

En même temps cependant, il y a eu dans des camps de personnes déplacées des trois États du Darfour toute une série de manifestations contre l'accord de paix. Dans plusieurs cas, ces manifestations ont été violentes et ont fait des victimes, notamment à Kalma, dans le Darfour-Sud, à Zalingei, dans le Darfour-Ouest, et à Abou Shouk, dans le Darfour-Nord. L'aspect le plus troublant de plusieurs de ces manifestations a été le fait que du personnel non armé et des bâtiments de la MUAS à l'intérieur des camps ont été pris pour cible. Un incident particulièrement tragique a eu lieu après la visite que j'ai effectuée dans le camp de Kalma, le matin du 8 mai. Le bâtiment de la police de la MUAS a été attaqué, pillé de manière systématique, et un assistant linguistique soudanais de la MUAS a été sauvagement assassiné. Au vu du caractère systématique des pillages, il semblerait que l'attaque contre le bâtiment de la MUAS avait été planifiée et coordonnée avec soin.

L'incident survenu à Kalma souligne la nécessité de mettre en place de nouveaux dispositifs de sécurité plus efficaces à l'intérieur du camp. Des discussions sont actuellement en cours sur cette question, en particulier pour ce qui est de la future participation de la police du Gouvernement.

Fait positif toutefois, lorsque j'ai rencontré le Gouverneur du Darfour-Sud, il a accepté que le Conseil norvégien pour les réfugiés retourne à Kalma en qualité de coordonnateur du camp – décision qui m'a également été confirmée par le deuxième Vice-

Président Taha. Le retour rapide du Conseil norvégien pour les réfugiés aidera non seulement à réduire les tensions dans ce qui a été le camp le plus vaste et le plus instable du Darfour, mais permettra aussi de procéder aux préparatifs qui s'avèrent bien nécessaires à l'approche de la saison des pluies, préparatifs indispensables pour éviter les épidémies, les inondations, le blocage des voies d'accès et la destruction des infrastructures. Chaque journée compte, car le temps presse. Une épidémie de choléra à Kalma serait un véritable cauchemar pour les 95 000 résidents de ce camp surpeuplé, ainsi que pour la population de Nyala, qui se trouve à proximité.

J'espère également que la police civile de la MUAS pourra rapidement retourner à Kalma et dans plusieurs autres camps d'où elle a été contrainte de se retirer ces derniers jours. J'applaudis à l'appel au calme et à la retenue lancé par M. Abdel Wahid, de l'Armée de libération du Soudan (ALS). Par ailleurs, je me réjouis des excuses présentées par plusieurs cheikhs et chefs de groupes de jeunes à la suite des nombreux incidents survenus pendant les manifestations.

Le rôle de la MUAS est plus important que jamais. Elle a besoin d'un nouveau mandat robuste pour protéger la population, contrôler les zones dangereuses, bâtir la confiance et contribuer à l'application de l'accord de paix. Il est inadmissible qu'un si grand nombre de ces hommes et de ces femmes qui servent avec courage la MUAS n'aient pas été payés depuis deux mois. Il est indispensable d'appuyer et de renforcer immédiatement la MUAS en lui donnant la capacité et la crédibilité dont elle a besoin pour s'acquitter de sa tâche. Comme le Secrétaire général le disait la semaine dernière devant le Conseil, nous ne pouvons pas nous permettre de perdre un seul jour.

Une présence plus robuste et plus étendue de la MUAS permettra aussi d'établir un climat de sécurité propice au retour des personnes déplacées. Cela fait déjà quelque temps que des plans d'appui aux retours ont été mis au point et certains responsables semblent désireux d'accélérer le processus, même prématurément, avant la prochaine saison des pluies. Toutefois, nous devons veiller à ce que tous les retours soient volontaires et s'effectuent dans la sécurité, dans la dignité et dans le respect total des normes internationales. À cet égard, des mécanismes bien rodés fonctionnent désormais entre le Gouvernement, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les

réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Il importe de les mettre à profit pour aller de l'avant. Nous voulons espérer que les conditions nécessaires seront réunies pour qu'un très grand nombre de retours puissent avoir lieu entre la fin de la prochaine saison des pluies et les semailles du printemps 2007.

Il y a un mois, quand j'ai informé le Conseil de l'évolution de la situation, les restrictions d'accès et les pénuries de fonds menaçaient la viabilité de notre opération humanitaire dans le Darfour, la plus vaste actuellement menée dans le monde. Bien que ces problèmes demeurent aujourd'hui, il y a des faits positifs à signaler. Premièrement, concernant les restrictions d'accès, le Ministre des affaires humanitaires, M. Kosti, et le Vice-Président Taha m'ont assuré que le moratoire sur les restrictions antérieurement conclu pour le Darfour serait mis en œuvre. Ils ont également reconnu que les procédures relatives aux organisations humanitaires devaient être claires et prévisibles, ce qui n'est pas le cas actuellement. Depuis, le Vice-Président a prononcé une déclaration d'intention dans laquelle il a indiqué que le Gouvernement entendait assurer un accès sans entrave de l'aide humanitaire au Darfour. Par ailleurs, à la suite de ces entretiens, le Ministre des affaires humanitaires et la Commission d'aide humanitaire ont organisé à Khartoum une rencontre avec les organisations non gouvernementales dans le but officiel d'ouvrir un nouveau chapitre de la coopération. Les organisations non gouvernementales ont également été invitées à travailler avec le Gouvernement à la rédaction de nouvelles règles d'application de la très redoutée et restrictive loi les concernant. Ces règles devraient autoriser les organisations non gouvernementales soudanaises et étrangères à exercer leurs activités librement et efficacement, dans le respect des normes internationales en matière des droits de l'homme.

Ce sont là des premières mesures encourageantes. Mais pour en finir avec le cauchemar des tracasseries administratives que nous vivons au quotidien, il faudra qu'elles soient appliquées sur le terrain, à travers l'attitude des autorités nationales et locales à l'égard des organisations humanitaires et de leur personnel, en particulier la Commission d'aide humanitaire et des autorités nationales chargées de la sécurité. J'estime que, dans le cadre de ce moratoire, des visas et des autorisations de séjour valides jusqu'en janvier 2007 devront être délivrés au personnel des organisations

non gouvernementales, conformément à ce qui avait été initialement convenu. De plus, le Gouvernement devrait abroger une grande partie des autres restrictions d'accès énumérées dans le document d'information que nous avons distribué aux membres du Conseil à l'occasion de mon dernier exposé, y compris celles concernant l'Est du Soudan. Cela suppose l'application de l'accord conclu entre le Gouvernement et l'ONU concernant la liberté de circulation de tout le personnel des Nations Unies. Le refus des autorités d'exécuter les dispositions pertinentes de l'accord a des retombées de plus en plus graves, en particulier dans l'Est du pays, où des activités de secours pourtant essentielles ont dû être suspendues. Lorsque le Conseil de sécurité effectuera sa prochaine mission au Soudan, il sera opportun et important qu'il fasse le point avec le Gouvernement sur ces problèmes liés aux restrictions d'accès.

Deuxièmement, un autre fait positif réside dans le nombre des nouvelles contributions qui ont permis, au cours des derniers jours, de faire passer de 80 % à 60 % la proportion du déficit financier pour le Darfour. Surtout, le Programme alimentaire mondial va au moins pouvoir partiellement revenir sur la diminution des rations fournies au Darfour grâce à plusieurs généreuses annonces de contribution : l'octroi de 47 000 tonnes métriques supplémentaires de la part du Gouvernement des États-Unis, l'achat de 35 000 tonnes métriques moyennant des prêts internes suite à l'annonce de contributions que devrait faire la Commission européenne, et la fourniture de 20 000 tonnes métriques par le Gouvernement soudanais d'unité nationale. J'avais exhorté le Gouvernement soudanais à prendre cette mesure lors de mes rencontres avec le Vice-Président Taha et le Ministre Kosti. Aussi, je tiens à les féliciter d'avoir agi si vite. C'est le premier engagement que le Gouvernement soudanais a pris en réponse à l'appel des Nations Unies depuis le début de la crise du Darfour. Ce faisant, il accomplit un geste positif à un moment crucial tout en fournissant une aide dont ont désespérément besoin les citoyens soudanais.

Au total, ces nouvelles fournitures de céréales vont permettre de faire passer les rations de 1 050 kilocalories à 1 770 kilocalories par personne et par jour jusqu'au mois d'août. Cela dit, un financement supplémentaire est nécessaire pour d'autres produits alimentaires essentiels, comme le sucre, le sel et les légumes secs. En outre, les nouvelles contributions en

céréales sont encore insuffisantes pour nous faire tenir jusqu'à la prochaine moisson, fin octobre. Le Programme alimentaire mondial a toujours besoin de 53 000 tonnes métriques de céréales pour septembre et octobre en prévision de la « saison de la faim », comme on l'appelle dans la région. Sachant qu'il faut compter quatre mois pour l'acheminement des vivres, il faut que de nouvelles annonces de contributions soient faites dès aujourd'hui, pas dans un ou deux mois.

D'une façon générale, il nous manque encore 389 millions de dollars pour la seule province du Darfour. Au cours de ma visite, j'ai pu constater l'impact de ce trou financier sur nos opérations, en particulier sur celles des organismes des Nations Unies et des petites organisations non gouvernementales. Des centres de distribution de vivres ont dû être fermés, les vivres ne peuvent pas être distribués, des coupes dans les effectifs sont effectuées, les enseignants qui travaillent dans les camps ne sont plus payés, et un grand nombre de personnes déplacées n'ont plus accès aux soins gratuits de santé dans les hôpitaux. J'espère que le Gouvernement réfléchira à la manière d'y remédier, surtout en ce qui concerne les salaires des enseignants et la gratuité des soins de santé. Sur la base des conclusions de ma mission, j'ai également autorisé l'octroi de 21 millions de dollars à un fonds central autorenewable d'urgence afin de répondre aux nouveaux besoins urgents engendrés par la toute dernière vague de déplacements de ces derniers mois, qui n'avait pas été prévue dans le plan de travail établi en novembre de l'année dernière pour 2006.

De plus, nous avons besoin de toute urgence de nouvelles contributions significatives de la part des donateurs du reste du Soudan. Il manque un total de 983 millions de dollars au titre du plan de travail pour 2006. De nombreux secteurs essentiels ont reçu moins de 20 % des fonds prévus. Le financement des programmes humanitaires mis en œuvre dans le Sud du Soudan n'est assuré qu'à hauteur de 17 %. Je me tourne tout particulièrement vers ceux dont les contributions versées jusqu'ici sont nettement inférieures à celles de l'année dernière ainsi qu'aux bailleurs de fonds de la région du Golfe qui ont un intérêt particulier pour le Soudan.

Je reviens également de la visite avec un sentiment encore plus grand d'admiration pour les milliers de collègues sur le terrain, agents humanitaires et membres de la MUAS. En dépit du fait que leur

sécurité personnelle est constamment menacée, leur détermination de travailler dans des conditions extrêmement difficiles est vraiment une source d'inspiration. Les attaques contre les secouristes sont perpétrées sans relâche et menacent nos opérations dans bien des zones. Notre personnel, nos camps, nos camions et nos véhicules sont littéralement pris pour cible au quotidien. Dans la seule région d'El Geneina, il y a eu sept incidents armés contre les organisations non gouvernementales en trois semaines. Le Gouvernement doit, de toute urgence, faire régner l'ordre public dans les régions qu'ils contrôlent, comme j'en ai discuté avec le Vice-Président Taha. Toutes les factions rebelles et les milices doivent cesser de détourner les véhicules et d'attaquer les secouristes.

De vastes régions au Darfour sont inaccessibles en raison des attaques directes et de la poursuite des combats, comme on peut le voir sur la carte qui a été distribuée. De nombreuses parties du Darfour-Ouest sont privées d'accès – ou sinon de manière très limitée – depuis décembre dernier. Les ONG utilisent tous les moyens à leur disposition pour distribuer les denrées alimentaires et autres fournitures, notamment grâce à des comités chargés de l'alimentation et des convois d'ânes. Mais l'aide qui parvient est loin d'être suffisante, et la saison de la famine approche. Les quelques sources de vivres et de revenus laissées à la population locale sont menacées par les milices qui brûlent les récoltes, continuant ainsi à voler le bétail et à maltraiter les femmes qui ramassent le bois de chauffage.

Je vais maintenant passer la situation au Tchad. Comme j'ai pu le constater lors de ma visite à Abéché et à Goz Beida, les menaces qui pèsent sur les secouristes et la population civile dans l'est du Tchad sont au moins aussi graves qu'au Darfour. Vingt-quatre véhicules au total appartenant à des organisations d'aide humanitaire ont été détournés dans l'est du Tchad rien que ces derniers mois. Il y a juste deux semaines, une collègue de l'UNICEF a failli être tuée par balle à Abéché. Au moment où nous parlons, l'hôpital militaire français s'efforce d'éviter qu'elle ne soit amputée d'un bras. Toutes ces attaques sont commises en toute impunité. Du fait de l'insécurité, les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales sont obligés de réduire leurs effectifs et leurs programmes dans de nombreuses zones, à un moment où les besoins continuent

d'augmenter, en particulier ceux des 50 000 personnes récemment déplacées.

De graves déficits budgétaires créent également de grandes difficultés, le financement de 25 % seulement des 179 millions de dollars nécessaires ayant à ce jour été assuré. J'examine une demande pour le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires, qui a été soumise par le Coordonnateur de l'action humanitaire, mais nous avons un besoin urgent que les donateurs apportent de nouvelles contributions pour l'opération au Tchad.

Un autre grave sujet de préoccupation dans l'est du Tchad est le fait que les réfugiés et les personnes déplacées, y compris les enfants, font l'objet de recrutements par divers groupes armés. Ceci compromet le caractère civil et humanitaire des camps et accroît encore leur vulnérabilité face aux attaques. La population déplacée et civile est également menacée par les attaques des milices et des rebelles et par l'anarchie quasi totale qui règne dans la région. Un groupe de personnes déplacées avec lequel je me suis entretenu à Gouroukoun près de Goz Beida avait été attaqué trois fois avant de se décider à fuir les villages. Une preuve de l'anarchie qui règne dans l'est du Tchad est qu'au moins 13 000 personnes ont fui du Tchad vers le Darfour ces dernières semaines pour échapper aux combats et aux attaques.

Les collègues des services humanitaires auxquels j'ai parlé au cours de ma visite s'attendent à ce que la situation dans l'est du Tchad s'aggrave encore dans les semaines à venir plutôt qu'elle ne s'améliore. En même temps, le Président Deby m'a fait très clairement savoir que le Gouvernement était dans l'incapacité d'assurer la sécurité et la protection de la population civile dans l'est du Tchad ainsi que des organisations humanitaires qui s'y trouvent pour les aider. Cela signifie que nous sommes confrontés à une situation de vide particulièrement dangereuse qui est comblée par les rebelles, les milices et d'autres, laissant les civils, les personnes déplacées, les camps de réfugiés et les secouristes complètement à leur merci.

Il faut de toute urgence veiller à prévenir une situation dans laquelle un nombre de plus en plus important de civils seraient attaqués et déplacés, où les camps de réfugiés deviendraient de plus en plus militarisés et susceptibles d'être entraînés dans le

conflit et où les secouristes seraient obligés de se retirer. Plusieurs possibilités pourraient être envisagées, notamment une aide au Gouvernement tchadien pour lui permettre de s'acquitter de ses responsabilités en matière de sécurité. Les organisations humanitaires emploient également un plus grand nombre de membres des services de sécurité. Mais nous devons également envisager d'autres dispositifs de sécurité avant que la situation n'empire. Ces dispositifs pourraient permettre de mieux assurer la sécurité des zones de réfugiés de personnes déplacées et renforcer la sécurité des agents humanitaires. Le Haut Commissaire pour les réfugiés met au point divers scénarios à cet égard.

Au Darfour et dans l'est du Tchad, les secours humanitaires constituent un lien vital pour près de quatre millions de personnes. Attaquer les secouristes ou entraver leurs activités signifie mettre en péril ce lien vital. Si les secouristes doivent se retirer, des centaines de milliers de vies seront en danger. Ceux qui attaquent nos collègues violent non seulement les normes fondamentales du droit humanitaire, ils mettent en danger la vie de millions de leurs concitoyens. Il faut mettre fin à l'impunité pour ces attaques. Et ces attaques doivent elles aussi cesser.

Enfin, je tiens à remercier le Conseil de sécurité de l'attention renouvelée qu'il accorde à la situation critique au Darfour et dans l'est du Tchad. Et je voudrais réaffirmer ce que j'ai dit au début : les semaines à venir seront salutaires ou fatales. Nous pouvons nous engager vers la réconciliation et la reconstruction ou assister à un effondrement encore plus grave des efforts que nous faisons pour apporter protection et secours à des millions de personnes. Nous tous devons faire ce qui est en notre pouvoir pour faire en sorte que la page soit enfin tournée.

**Le Président :** Je remercie M. Egeland de son exposé.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite maintenant les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 10 h 40.*